

Professeur d'enseignement artistique de classe normale

Professeurs territoriaux d'enseignement artistique · Filière culturelle ·
Catégorie A



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2020 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
9	1 969 € → 3 338 €	1 563 € → 2 649 €	23 ans 6 mois

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	1 an 6 mois	450	400	1 969,11 €	1 562,88 €	
2e	2 ans 6 mois	488	427	2 102,03 €	1 668,36 €	+105,48 €
3e	3 ans	519	451	2 220,18 €	1 762,15 €	+93,79 €
4e	3 ans	558	478	2 353,09 €	1 867,64 €	+105,49 €
5e	3 ans	608	516	2 540,16 €	2 016,11 €	+148,47 €
6e	3 ans 6 mois	668	562	2 766,60 €	2 195,84 €	+179,73 €
7e	3 ans 6 mois	712	595	2 929,06 €	2 324,78 €	+128,94 €
8e	3 ans 6 mois	763	634	3 121,04 €	2 477,16 €	+152,38 €
9e	fin de grille	821	678	3 337,65 €	2 649,08 €	+171,92 €

En résumé : du 1er au 9e échelon, le net estimé passe de 1 563 € à 2 649 €, soit 1 086 € de plus en 23 ans 6 mois.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Concours externe
- Concours interne

Et après ?

Grade suivant : **professeur d'enseignement artistique hors classe**

Sa grille se termine à 3 227 € net estimé, soit 578 € de plus qu'à la fin de ce grade.

- Au choix de l'employeur : dès le 6e échelon

L'avancement de grade n'est jamais automatique : l'employeur doit vous inscrire au tableau d'avancement.